

2 370,47 euros pour la statue de Saint-Fiacre

Le conseil municipal du jeudi 18 décembre a décidé de restaurer la statue de Saint-Fiacre et de demander des subventions pour financer cette opération. Cette statue en bois du 18^e siècle est située dans le bas-côté Nord de la collégiale Notre-Dame. Le coût de sa restauration est estimé à 1.982 euros hors taxes, soit 2 370,47 euros TTC.

La ville peut bénéficier pour assurer cette restauration, d'une subvention de l'État à hauteur de 25%, accordée par l'intermédiaire de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Le conseil général de la Marne peut également mettre la main au portefeuille à hauteur de 45%.

L'opposition a profité de cette délibération pour

s'inquiéter des travaux à réaliser sur la collégiale. "Nous avons des travaux à réaliser sur la toiture de la parvis Nord", a confirmé le maire, Michel Biard. "Il faudra faire une inscription au budget 2004 et solliciter l'aide de l'État. La pierre ne fait pas toujours partie de ses priorités, mais l'architecte des Bâtiments de France considère Notre-Dame comme une église exceptionnelle. Et il m'a assuré de son soutien."

S.J



La statue de St-Fiacre bientôt restaurée.